COMMUNIQUÉ DE PRESSE
VENDREDI 11 DECEMBRE 2020

Suite à la hausse de 3% de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) en 2021

Que finance la redevance dans les Montagnes du Giffre ?

Lors du conseil communautaire du mercredi 9 décembre dernier, les élus de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) ont voté les nouveaux tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) que les usagers du territoire recevront l'année prochaine.

Sur proposition de la commission *''Gestion des déchets''*, présidée par Régis Forestier, 3ème vice-Président à la CCMG, les élus du conseil communautaire ont voté une hausse des tarifs de la REOM de 3% pour l'année 2021. Concrètement, une personne seule devra régler 91 euros, contre 88 euros en 2020 ; un foyer de deux personnes ou plus, 178 euros contre 173 euros en 2020. Les résidences secondaires verront leur facture augmenter de 173 à 178 euros.

Des investissements pour un service plus adapté aux besoins réels des usagers

Pour expliquer cette hausse des tarifs, Régis Forestier, vice-Président en charge de la gestion des déchets à la CCMG, indique *''qu'elle est motivée par **une augmentation constante du coût de traitement des déchets et par des investissements importants réalisés ces dernières années**, notamment les travaux de réhabilitation et d'extension de la déchèterie qui sont une véritable plus value pour notre territoire. Nous poursuivons l'aménagement progressif de points d'apport volontaire plus qualitatifs et sécurisés et l'achat de nouveaux véhicules plus performants pour la collecte, comme l'acquisition d'un camion-grue en 2021''.* Ce nouvel engin permettra à un agent qualifié de lever et vider les containers (colonnes semi-enterrées et cloches) des ordures ménagères, une opération actuellement sous-traitée auprès de la société ORTEC.

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre renouvelle progressivement son parc de matériel pour profiter de nouvelles technologies tant en termes de sécurité, d'ergonomie, d'émissions, de consommation...

La redevance ne finance pas uniquement le ramassage des ordures ménagères

Régis Forestier précise également que *''les travaux entrepris ces dernières années marquent une nette amélioration du service, plus adapté aux besoins réels des usagers, et malgré le fait que certains habitants ne soient plus collectés en porte à porte''*. C'est pourquoi, **la CCMG explique régulièrement que la REOM ne concerne pas uniquement le ramassage des ordures ménagères**, *''mais qu'elle est calculée par rapport à l'ensemble des coûts supportés par la gestion des déchets sur le territoire, aussi bien la collecte et le traitement des déchets que le fonctionnement de la déchèterie et les coûts du personnel''.*

Chiffres clés sur la REOM
Page suivante

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre ı 508 avenue des Thézières ı 74440 Taninges
Tél. 04 50 47 62 00 ı Courriel : accueil@montagnesdugiffre.fr
www.montagnesdugiffre.fr

Comment est financé le service ?

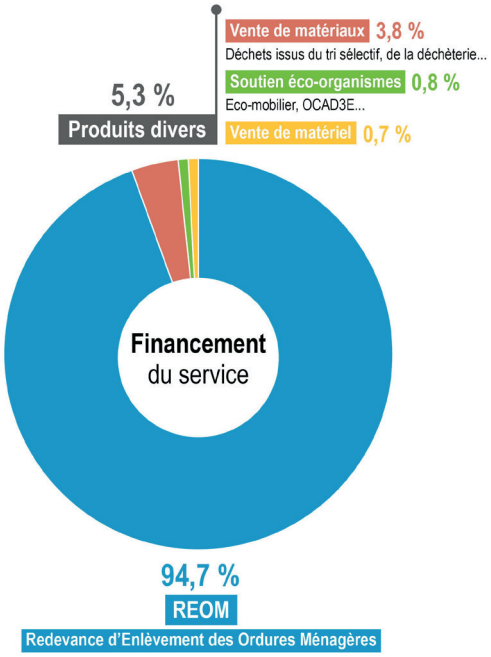

Quelques chiffres-clés...

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

- **72 sites de tri sélectif** (emballages, papiers, verres),
- + 14 sites uniquement pour les verres,
- 49 sites pour les ordures ménagères.

ORDURES MÉNAGÈRES

- **4 914 tonnes d'ordures ménagères collectées et incinérées,**
- 67% collectées en bacs / 33% collectées en PAV,
- 673 tournées / an,
- 69 000 kilomètres parcourus / an.

TRI SÉLECTIF

- **1 478 tonnes de déchets issus du tri sélectif collectées et valorisées,**
- 39 tonnes de textiles collectées et valorisées.

DÉCHÈTERIE

5 606 tonnes de déchets collectées en déchèterie.

COMPOSTAGE

1 169 composteurs installés au total sur le territoire.

Que finance la REOM d'un ménage ?

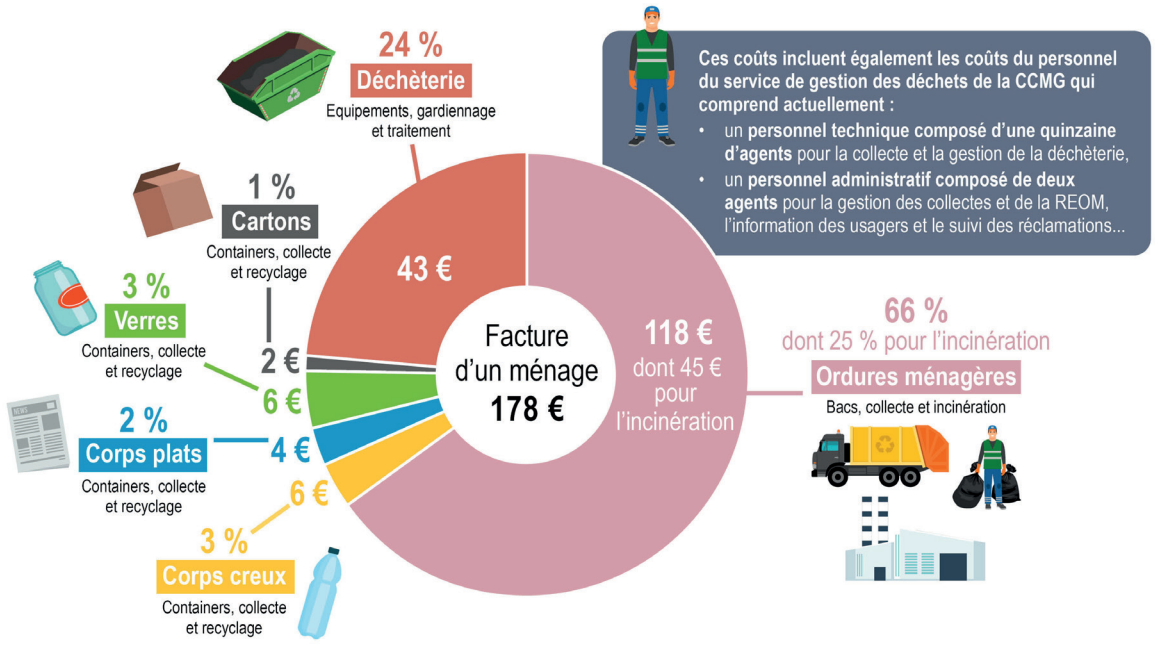

PLUS D'INFORMATIONS

- ► Questions / réponses sur la REOM
- ► Tarifs complets de la REOM pour 2021
- ► Présentation du service de gestion des déchets

WWW.MONTAGNESDUGIFFRE.FR

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre ı 508 avenue des Thézières ı 74440 Taninges
Tél. 04 50 47 62 00 ı Courriel : accueil@montagnesdugiffre.fr
www.montagnesdugiffre.fr